

**REJOIGNEZ  
LA**



**Association professionnelle et syndicat des professionnels de l'école primaire genevoise, la Société pédagogique genevoise (SPG)** s'engage depuis plus de 150 ans pour la défense d'une école et d'une éducation de qualité au bénéfice de toutes et tous.



***ENGAGEZ-VOUS  
POUR LE FUTUR  
DE VOTRE MÉTIER!***

Version du 13/08/25

Graphisme: Gaëtan Bhend

Polices de caractère

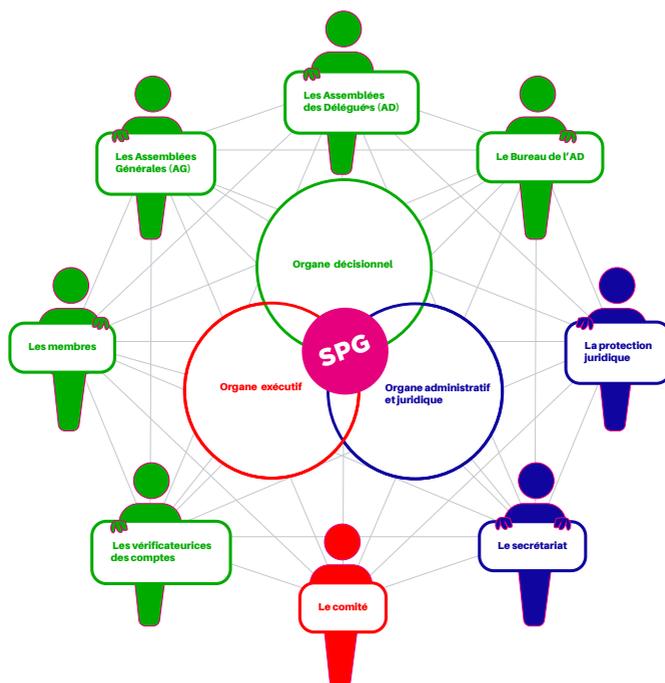
Amiamie, par Mirat-Masson

# QU'EST-CE QUE C'EST LA SPG ?

- **Un syndicat qui défend une amélioration des conditions de travail** des enseignant·s genevois·s du primaire et de l'OMP.
- **Une organisation membre** du Syndicat des Enseignant·s Romand·s (SER), de la Fédération des enseignant·s genevois·s (FEG) et du Cartel intersyndical.
- **Un partenaire social** qui fait entendre la réalité du terrain auprès du DIP.
- **Un porte-voix pour les préoccupations** des enseignant·s du primaire dans les médias et auprès du grand public.
- **Un lieu de réflexion, de débat et d'action** pour construire ensemble des projets pédagogiques pour l'école de demain.
- **Une association professionnelle** qui soutient la démocratisation de l'école et œuvre à la lutte contre l'échec scolaire.

# FONCTIONNEMENT DE LA SPG

- **L'assemblée générale ordinaire (AGO)**  
convoquée une fois par an,  
pour l'ensemble des membres.
- **L'assemblée des délégués (AD)**  
composée des représentants de  
chaque école, convoquée cinq fois par an.
- **Le comité** élu par l'AGO,  
qui se réunit toutes les 2 semaines.



# ***POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?***

**POUR AMÉLIORER ET DÉFENDRE  
LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**POUR SOUTENIR LES PROFESSION-  
NELLES DU TERRAIN**

**POUR PROMOUVOIR UNE ÉCOLE  
DE QUALITÉ**

**POUR FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU  
DE 1 200 MEMBRES SOLIDAIRES**

**POUR PROFITER D'UNE PROTECTION  
JURIDIQUE EN CAS DE LITIGE**

***POUR  
PENSER  
ENSEMBLE  
L'ÉCOLE DE  
DEMAIN!***

# CE QUE VOUS APPORTE LA SPG

Une représentativité et la défense des intérêts  
du corps enseignant dans les différentes instances  
de consultation et de décision.

- **Une présidence présente au quotidien** pour l'ensemble des membres.
- **Un secrétariat** qui répond à vos appels et vos e-mails.
- **Un suivi de l'actualité** pédagogique et politique.
- **Un soutien et un accompagnement** des nouvelles et nouveaux enseignant·s à leur entrée dans le métier.
- **Des conseils et un accompagnement** en cas de conflit avec la hiérarchie.
- **Une écoute et un soutien** pour toute situation difficile au travail.
- **Une protection juridique.**
- **Une information régulière** (infos-lettres, site web, réseaux sociaux).
- **Un abonnement à L'Éducateur** (revue pédagogique et syndicale romande).
- **Un soutien en cas d'épuisement** ou de souffrance professionnelle.

# MAIS QUE FAIT LA SPG ?

## Antérieur

- Restitution de l'annuité (2016).
- Maintien de l'enseignement en demi-classe pour les disciplines artistiques.
- Maintien du statut de généraliste pour les enseignant·s primaire.
- Instauration d'un 13<sup>e</sup> salaire (2009).

## 2021

- Obtention d'une décharge pour la saisie des épreuves cantonales.
- Modification des dispositifs de continuité de l'enseignement pendant la période COVID.
- Succès d'étape contre le projet EP21 et sa hausse de la charge de travail pour le corps enseignant.

## 2022

- Instauration de la note unique de français et la semestrialisation des notes.
- Rédactions à l'attention du CE et du GC concernant le nombre de postes.
- Propositions de formation comme la gestion de l'autisme ou l'école en extérieur.

## 2023

- Indexation et annuité sur votre salaire.
- Spectacle féministe sur les genres dans les contes.

## 2024

- Indexation et annuité sur votre salaire.
- Référendum contre la réduction de temps de formation des enseignant·s.

## 2025

- Mobilisations et actions contre les changements de règlement et directive.
- Campagne de votations contre la réduction de temps de formation des enseignant·s soldée par un succès dans les urnes.

**ET BIEN PLUS ENCORE !**

# **DEVENEZ MEMBRE!**

**Engagez-vous pour participer aux changements** que vous souhaitez dans vos écoles, pour avoir un impact réel sur le quotidien des élèves et sur les conditions de travail.

La cotisation revient à seulement 1,5 CHF par jour pour un plein temps d'enseignant<sup>e</sup> titulaire. Cette cotisation est déductible des impôts. Toutes les professionnelles du terrain au primaire et à l'OMP peuvent adhérer (remplaçant<sup>e</sup>s et étudiant<sup>e</sup>s inclus<sup>e</sup>s).



**Pour devenir membre,  
scannez ce QR code et  
remplissez le formulaire!**

## **Des questions? Une remarque?**

**N'hésitez pas à nous contacter!**

Société Pédagogique Genevoise (SPG)  
14, blvd Georges-Favon · CH · 1204 Genève

 022 329 26 60

 [spg@spg-syndicat.ch](mailto:spg@spg-syndicat.ch)

 [spg-syndicat.ch](http://spg-syndicat.ch)